

Vincent Lambert n'est plus «comme nous», il n'a pas cessé pour autant d'être l'un de nous



<http://www.lefigaro.fr/vox/societe/2015/01/06/31003-20150106ARTFIG00300-vincent-lambert-n-est-plus-comme-nous-il-n-a-pas-cesse-pour-autant-d-etre-l-un-de-nous.php>

| Mis à jour le 06/01/2015 à 19:39 |



Vincent Lambert au CHU de Reims (Marne) en 2012. Crédits photo: MaxPPP

FIGAROVOX/TRIBUNE - Alors que le cas de Vincent Lambert va être examiné ce mercredi 7 janvier par la CEDH, les médecins Xavier Ducrocq et Bernard Jeanblanc, conseils médicaux des parents du jeune infirmier, alertent sur la réalité de sa situation de handicap.

Le docteur Xavier Ducrocq est neurologue au CHU de Nancy, dont il préside le comité d'éthique, professeur à l'université de Lorraine et président de l'Espace lorrain d'éthique de la Santé (ELES). Il est l'un des experts qui ont été sollicités pour examiner Vincent Lambert.

Le docteur Bernard Jeanblanc est spécialisé en Réanimation. Il est chef de service d'une Unité pour polyhandicapés et d'une Unité de Vie Spécialisée pour les «pauci-relationnels» à la Maison de santé Béthel à Oberhausbergen près de Strasbourg.

Le savez-vous? Le 24 juin 2014, la peine de mort a été rétablie en France.

Elle l'a été, sans consultation du pouvoir législatif ni des citoyens, à l'encontre de Vincent Lambert.

Vincent Lambert n'est pas un terroriste. Il n'a jamais posé de bombe dans un lieu public afin de massacrer des innocents. Vincent Lambert n'est pas un tueur en série récidiviste. Il n'a jamais fait de mal à personne. Si Vincent Lambert était un assassin ou un terroriste, si, en France, il encourrait encore la peine de mort, il se rencontrerait des médias, des groupes de pression, des grandes consciences, partout dans le monde, pour élever la voix, prendre sa défense et tenter d'empêcher son exécution. Mais Vincent Lambert n'est ni un assassin ni un terroriste. Vincent Lambert est, seulement, un grand handicapé. C'est l'unique raison pour laquelle, le 24 juin dernier, le Conseil d'État a autorisé ses médecins à le laisser mourir de faim. Pour en arriver à cette décision, et nous convaincre qu'elle était la seule bonne, digne et humaine, on nous a dit que:

- Vincent était plongé dans une inconscience dont il ne sortirait plus. C'est faux.

Vincent est conscient. Dans un état de conscience différent du nôtre, certes, mais conscient. À l'instar des autres personnes dans cet état dit pauci-relationnel, Vincent perçoit son environnement, il éprouve des émotions, des sentiments, des douleurs, des angoisses, peut-être des joies. Simplement il n'est plus capable de les exprimer d'une manière qui nous soit compréhensible. Vincent n'est plus «comme nous», il n'a pas cessé pour autant d'être l'un de nous.

Vincent perçoit son environnement, il éprouve des émotions, des sentiments, des douleurs, des angoisses, peut-être des joies. Simplement il n'est plus capable de les exprimer d'une manière qui nous soit compréhensible. Vincent n'est plus «comme nous», il n'a pas cessé pour autant d'être l'un de nous.

- Les mêmes qui nous ont dit que Vincent n'était plus conscient nous disent aussi, pour contradictoire que cela soit, qu'il a «manifesté son désir de mourir». C'est faux.

Vincent n'a jamais pu «exprimer» de manière sûre et fiable, comme l'ont d'ailleurs constaté les experts mandatés par le Conseil d'État afin de l'examiner, une telle volonté. Vouloir lui faire «dire» qu'il «désire mourir» revient à projeter sur lui les vœux d'autrui. Vincent n'a pu manifester que des signes d'inconfort, de douleur, de désagréments divers liés à son handicap, qu'il était possible de soulager, pourvu qu'on veuille en prendre la peine. Or, depuis des mois, au risque choisi d'aggraver ses souffrances, Vincent est prisonnier de sa chambre d'hôpital, avec ses quatre murs pour seul horizon, sciemment privé des soins qui lui sont nécessaires et susceptibles de rendre plus tolérable son état: kinésithérapie, orthophonie, mise à disposition d'un fauteuil ergonomique qui rendrait confortable la position assise, stimulations sensorielles, sorties... Les visites de ses parents et ses proches sont étroitement surveillées.

Pourtant, Vincent ne se laisse pas mourir.

Une fois déjà, ses médecins ont pris sur eux de cesser de l'alimenter. Trente et un jours, Vincent a été privé de nutrition. D'ordinaire, il n'en faut pas tant pour qu'un patient «qui veut mourir» décède, en effet. Vincent, lui, n'est pas mort.

- On nous a dit que Vincent avait exprimé, avant l'accident qui l'a laissé handicapé, «sa volonté d'être euthanasié s'il devait un jour se retrouver dans cet état». C'est faux. Outre qu'il n'existe aucune trace écrite d'un tel choix, alors que Vincent, travaillant en milieu hospitalier, savait la nécessité de l'exprimer de manière incontestable, il n'a fait l'objet d'aucun acharnement thérapeutique. Personne ne s'acharne, contre tout bon sens et toute pitié, à le maintenir en vie.

Vincent vit. Il n'a pas besoin d'être «maintenu artificiellement en vie». Il respire seul, n'est relié à aucun appareil dont le débranchement entraînerait l'arrêt immédiat de ses fonctions vitales et, s'il est nourri par sonde stomacale, il s'agit d'un choix de commodité, non d'une nécessité puisqu'il a récupéré la faculté de déglutir et qu'il pourrait donc boire et s'alimenter. Ce qu'il fait, d'ailleurs, lorsque ses proches lui donnent un peu de soda ou de gâteau.

Vincent n'est pas à l'agonie. Vincent est handicapé. Dans l'incapacité de pouvoir à ses propres besoins. Et, comme un nouveau-né que l'on «oublierait» de nourrir, si Vincent, comme le Conseil d'État l'a permis, est privé de manger, il mourra, lentement, de dénutrition.

- On nous a dit que Vincent «était en fin de vie» et qu'il fallait abréger ses souffrances. C'est faux.

Vincent ne risque pas de mourir, en tout cas pas de mort naturelle. Vincent n'est pas malade, Vincent n'est pas à l'agonie. Vincent est handicapé. Dans l'incapacité de pouvoir à ses propres besoins. Comme un nouveau-né. Et, comme un nouveau-né que l'on «oublierait» de nourrir, si Vincent, comme le Conseil d'État l'a permis, est privé de manger, il mourra, lentement, de dénutrition. Ce qui n'est pas une mort rapide, ni «bonne», ni douce ni clémente.

On nous a trop menti au sujet de Vincent. La vérité est que Vincent est handicapé. Lourdemment. Très lourdemment. La vérité est que ses chances de redevenir un jour «comme nous» sont minces, même si elles existent. La vérité est que Vincent fait peur.

Il fait peur parce qu'il nous renvoie à notre propre fragilité, notre propre vulnérabilité, notre propre faiblesse, à notre condition mortelle. Et que cela nous est insupportable.

Il nous renvoie à notre propre fragilité, notre propre vulnérabilité, notre propre faiblesse, à notre condition mortelle. Et cela nous est insupportable.

Mais, en tuant Vincent et ceux qui lui ressemblent, nous n'en finirons ni avec notre fragilité, ni avec notre vulnérabilité, ni avec notre faiblesse. Encore moins avec notre condition mortelle. Nous ne ferons que les rendre plus lourdes et plus pénibles, parce que nous aurons renoncé à ce qui faisait notre humanité, c'est-à-dire l'attention, le soin, la compassion et l'aide dus aux plus petits, aux plus faibles et aux plus désarmés.

Vincent ne demande pas qu'on le tue. Il a besoin qu'on l'aime. Comme il est. Si nous lui refusons cet amour, au nom de considérations «humanistes et compassionnelles», à qui d'autres, demain, le refuserons-nous? Quelle autre vie nous semblera soudain indigne, selon nos critères de bien-portants, d'être vécue? Qui d'autre supprimerons-nous pour crime de non-conformité avec les idéaux de notre société? Et qui, quelle commission s'arrogera le droit de définir ce qu'est une vie «digne d'être vécue»?

Si nous laissons rétablir la peine de mort pour Vincent Lambert, ne venons pas, le jour où d'autres estimeront à notre place que notre vie, ou celle d'un être cher, a perdu toute valeur, ne venons surtout pas dire: «Je ne savais pas!»

La rédaction vous conseille :

Euthanasie: «Nous sommes la main qui soigne, non celle qui tue»¹

Le rapport sur la fin de vie décrypté par Damien Le Guay²

Fin de vie: mourir vraiment dans la dignité³

Soulager mais pas tuer⁴

L'appel des proches de Vincent Lambert pour de vrais soins⁵

Xavier Ducrocq

Bernard Jeanblanc

Liens:

- 1 <http://www.lefigaro.fr/vox/societe/2014/12/09/31003-20141209ARTFIG00373-euthanasie-nous-sommes-la-main-qui-soigne-non-celle-qui-tue.php>
- 2 <http://www.lefigaro.fr/vox/societe/2014/12/15/31003-20141215ARTFIG00348-le-rapport-sur-la-fin-de-vie-decrypte-par-damien-le-guay.php>
- 3 <http://www.lefigaro.fr/vox/societe/2014/11/24/31003-20141124ARTFIG00081-fin-de-vie-mourir-vraiment-dans-la-dignite.php>
- 4 <http://www.lefigaro.fr/vox/societe/2014/12/10/31003-20141210ARTFIG00310-soulager-mais-pas-tuer.php>
- 5 <http://www.lefigaro.fr/vox/societe/2014/09/05/31003-20140905ARTFIG00034-l-appel-des-proches-de-vincent-lambert-pour-de-vrais-soins.php>